

REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira,
JEUDI 16 OCTOBRE 2025 à 20h15
Salle des Fêtes – Rue de Bordeaux

PREAMBULE A L'OUVERTURE DE LA SEANCE

- Madame Sylvie MARCILLY – Présidente du Département de la Charente-Maritime

ORDRE DU JOUR : Session ordinaire

0. Information au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation pour les marchés publics.

INTERCOMMUNALITE

1. Pacte Financier Fiscal – Montants définitifs 2025 des Attributions de Compensation – AC (Rapporteur : Monsieur le Maire)

ADMINISTRATION GENERALE

2. Convention de partenariat avec le Collège Maurice CALMEL pour l'utilisation d'un terrain de sport (Rapporteur : Monsieur Eric MARCHAL)
3. Convention de mise à disposition de terrains communaux (Rapporteur : Monsieur Eric MARCHAL)
4. Point statutaire de la Société Publique Locale – SPL – Charente-Maritime Développement (Rapporteur : Monsieur le Maire)
5. Convention de partenariat avec ORANGE pour l'utilisation du bâtiment appelé « Salle municipale » situé Place Cognacq (Rapporteur : Monsieur le Maire)

FINANCES – MARCHES PUBLICS – SUBVENTIONS

6. Participation financière de la commune aux dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association (Rapporteur : Madame Stéphanie MARTINEZ)
7. Autorisation pour la passation d'une écriture d'ordre non-budgétaire – Budget principal (Rapporteur : Madame Anabelle LAFORGE)
8. Adhésion « Les Maires pour la Planète » (Rapporteur : Monsieur le Maire)
9. Convention de financement au dispositif « Incroyable Territoire » – Communauté de Communes Aunis-Atlantique (Rapporteur : Monsieur le Maire)

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME

10. Cession d'un terrain « Rue des Pluviers » – Création d'un cabinet de dentistes (Rapporteur : Monsieur le Maire)
11. Cession du site des anciens espaces verts – Création d'activités économiques (Rapporteur : Monsieur le Maire)
12. Cession de la maison située au 22, Rue Dinot (Rapporteur : Monsieur le Maire)

RESSOURCES HUMAINES

13. Modification du règlement intérieur des services de la Ville de Marans (Rapporteur : Monsieur le Maire)
14. Modification du Régime Indemnitaire tenant-compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel – RIFSEEP (Rapporteur : Monsieur le Maire)
15. Modification de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement et de son attribution – ISFE (Rapporteur : Monsieur le Maire)
16. Tableau des effectifs (Rapporteur : Monsieur le Maire)

Le Maire,



Jean-Marie BODIN